

## B1.19.1 Comment fonctionne la prise en charge des médicaments ?

*Como funciona a cobertura dos medicamentos?*



En France, après une consultation, un **médecin généraliste** peut **prescrire** des **médicaments**. À la **pharmacie**, la carte Vitale et la carte de mutuelle permettent d'envoyer automatiquement les informations aux organismes. Les frais de santé sont transmis pour la prise en charge. Il arrive que la patiente doive payer une partie, car le remboursement dépend du médicament.



*Na França, após uma consulta, um **médico generalista** pode **prescrever medicamentos**. Na **farmácia**, o cartão Vitale e o cartão do plano complementar permitem enviar automaticamente as informações às entidades. As despesas de saúde são transmitidas para a cobertura. Pode acontecer de a paciente ter de pagar uma parte, pois o reembolso depende do medicamento.*

1. Pourquoi Jeanne n'a-t-elle généralement aucune démarche à faire pour être remboursée ?
  - a. Parce qu'elle envoie les factures par courrier
  - b. Parce que la télétransmission envoie automatiquement les informations.
  - c. Parce que le médecin rembourse directement à la consultation.
  - d. Parce que la pharmacienne paie les médicaments à sa place.
2. Quels documents la pharmacienne demande-t-elle pour traiter l'achat des médicaments ?
  - a. Sa carte d'étudiant et sa carte de sécurité sociale étrangère.
  - b. Son ordonnance et son permis de conduire.
  - c. Sa carte Vitale et sa carte de mutuelle.
  - d. Son passeport et sa carte bancaire.

**1-b 2-c**

## 2. Você está começando seu primeiro emprego na França e ainda não tem número de Segurança Social.

**Tarefa:** Expliquez en 5-6 phrases quelles démarches faire pour vous affilier à la Sécurité sociale et quels documents fournir selon votre cas.

**URL:** Immatriculation à la Sécurité sociale pour un salarié qui arrive en France

**Use in your answer:** S'affilier à la Sécurité sociale / CPAM / MSA / numéro de Sécurité sociale / titre d'identité ou de séjour / document d'état civil